

## Certification Manager dans un Environnement Numérique

### Les 8 compétences de la certification

C.1 Gérer un projet / une mission en utilisant les outils numériques adaptés et en communiquant avec l'équipe via l'espace de travail partagé afin de gagner du temps et en efficacité.

C.2 Mettre en place un management collaboratif et participatif en utilisant les outils numériques adéquats et différentes techniques d'animation de l'équipe afin de favoriser le partage d'information entre les différents acteurs du projet.

C.3 Développer la culture digitale dans l'organisation en identifiant et en proposant des outils numériques adaptés aux besoins, permettant la transmission de bonnes pratiques afin de répondre aux enjeux de transformation numérique.

C.4 Développer les compétences numériques de l'équipe en favorisant la posture d'auto-apprenant, en les accompagnant dans leur montée en compétence sur le numérique en recensant leurs besoins en formation afin de maintenir l'employabilité.

C.5 Participer aux actions de prévention de la surcharge informationnelle mises en place dans l'organisation en identifiant les problématiques liées à cette surcharge afin de protéger la santé et d'améliorer les conditions de travail.

C.6 Respecter et faire respecter le droit à la déconnexion de l'équipe en diffusant les bonnes pratiques et en les faisant appliquer via une charte de bonne conduite afin de respecter la vie personnelle.

C.7 Mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de sécurité et confidentialité, en sensibilisant sur les risques liés à la cybersécurité afin d'assurer la sécurité des données de l'organisation.

C.8 Analyser les risques de transmission de données dites privées qui peuvent impacter les demandes d'un service en identifiant les besoins en sécurité afin de protéger les données personnelles des équipes, des usagers, des clients, des prestataires... et de respecter la législation en vigueur.

<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b>  <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b>  <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
C.1 Gérer un projet / une mission en utilisant les outils numériques adaptés et en communiquant avec l'équipe via l'espace de travail partagé afin de gagner du temps et en efficacité.	<b>Entretien technique à l'oral (ETO)</b> <b>A partir d'un projet mené ou un cas pratique reconstitué, le/la Candidat(e) devra présenter son projet à l'aide d'outils numériques et démontrer qu'elle a mené son projet en utilisant des outils collaboratifs et qu'ils sont pertinents dans le partage d'information pour gagner en efficacité.</b>  <b>Sa présentation pourra être complétée par des questions</b>	La présentation du projet est claire, complète et réalisée avec les outils numériques adaptés :  Une démarche de travail collaboratif est mise en place au sein de l'équipe. Les outils collaboratifs numériques choisis sont appropriés à chaque type de projet.  L'espace de travail partagé choisi et installé permet de pouvoir communiquer, partager, importer, échanger des informations avec ses équipes à tout moment.
C.2 Mettre en place un management collaboratif et participatif en utilisant les outils numériques adéquats et différentes techniques d'animation de l'équipe afin de favoriser le partage d'information entre les différents acteurs du projet.	<b>Entretien technique à l'oral (ETO)</b> <b>A partir d'un projet mené ou un cas pratique reconstitué, le/la Candidat(e) devra montrer comment les outils numériques ont permis une animation de l'équipe autour de ce projet et qu'ils ont été utilisés à bon escient en fonction des contraintes et de l'objectif à atteindre.</b>  <b>Q/R</b>	Les outils numériques sont utilisés, à bon escient en fonction de l'activité, des contraintes (présentiel, distanciel, hybride, Synchrones et asynchrone) et de l'objectif à atteindre.  Les outils proposés facilitent les interactions au sein de l'équipe et contribuent à la coordination du projet  Les supports et canaux de communication numériques/numériques utilisés sont adaptés aux objectifs du projet.

REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
C.3 Développer la culture digitale dans l'organisation en identifiant et en proposant des outils numériques adaptés aux besoins, permettant la transmission de bonnes pratiques afin de répondre aux enjeux de transformation numérique.	<b>Entretien technique à l'oral (ETO)</b>  <b>Le/la Candidat(e) élabore un plan d'action pour que l'équipe utilise les mêmes canaux de communication et les mêmes outils. Il/elle présentera son benchmark et les différents outils choisis. Dans son plan d'action il/elle devra avoir repéré des personnes sur lesquelles s'appuyer.</b>  + Q/R	En fonction des besoins, une veille /benchmark est réalisée pour identifier les différents outils en fonction de leur utilisation, du contexte, des expériences numériques. Si nécessaire, Les besoins en outils numérique de ses l'équipes sont remontés à la hiérarchie/ au service adéquat. Les membres de l'équipe ayant des appétences pour le digital sont identifiés pour être des relais au sein de l'équipe projet afin de soutenir les autres membres dans leur montée en compétence numérique.
C.4 Développer les compétences numériques de l'équipe en favorisant la posture d'auto-apprenant, en les accompagnant dans leur montée en compétence sur le numérique en recensant leurs besoins en formation afin de maintenir l'employabilité.	<b>Entretien technique à l'oral (ETO)</b>  <b>Dans le plan d'action, le/la Candidat(e) présente les propositions pour favoriser la recherche d'information, les réunions d'échanges et les formations éventuelles pour accompagner la montée en compétences.</b>  + Q/R	Les membres de l'équipe sont accompagnés dans la recherche d'information à travers des supports numériques existants (plateformes collaboratives, murs virtuels, sites internet spécialisés, réseaux sociaux professionnels...) Des réunions de partage et d'échanges d'expérience sont mises en place. Les besoins en compétences numériques sont identifiés lors de temps d'échange (entretien professionnel ou autres.), d'observation ou par un outil d'autodiagnostic numérique.

<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b>  <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b>  <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
C.5 Participer aux actions de prévention de la surcharge informationnelle mises en place dans l'organisation en identifiant les problématiques liées à cette surcharge afin de protéger la santé et d'améliorer les conditions de travail.	<b>Entretien technique à l'oral (ETO)</b>  <b>Présenter un bilan de l'existant et des actions de prévention mises en œuvre ainsi que la communication auprès des équipes concernant les règles à appliquer, le droit à la déconnexion et l'impact de la surcharge informationnelle ainsi que les bonnes pratiques ou la charte de bonne conduite appliquées dans l'organisation.</b>  <b>Cette présentation sera complétée par des questions orales de mises en œuvre concrète et sur le droit à la déconnexion.</b>	Les actions de prévention mises en place par l'organisation sont régulièrement rappelées et expliquées si besoin aux équipes et leur stricte application est contrôlée.  Les problématiques en lien avec la surcharge informationnelle et la disponibilité permanente sont caractérisées au sein de son équipe.  Les équipes sont sensibilisées aux risques liés à la disponibilité permanente et au fait de rester connectées en dehors de leur temps de travail.
C.6 Respecter et faire respecter le droit à la déconnexion de l'équipe en diffusant les bonnes pratiques et en les faisant appliquer via une charte de bonne conduite afin de respecter la vie personnelle.	<b>Entretien technique à l'oral (ETO)</b>  <b>Présenter une analyse de l'existant et des actions de prévention mises en place et/ou envisagées : la communication auprès des équipes concernant les règles à appliquer, le droit à la déconnexion et l'impact de la surcharge informationnelle ainsi que les bonnes pratiques ou la charte de bonne conduite appliquées dans l'organisation.</b>  <b>Cette présentation sera complétée par des questions orales de mises en œuvre concrète et sur le droit à la déconnexion.</b>	L'utilisation des outils numériques se réalise dans le respect de la vie privée de l'équipe (dans le cadre de leur temps de travail et sans abus).  Le respect du droit à la déconnexion professionnelle est assuré au sein de son équipe en s'interdisant à soi-même et en sensibilisant l'équipe à ne pas utiliser des applications professionnelles ou d'envoyer des messages à certains horaires.  Les bonnes pratiques / la « charte de bonne conduite » de son entreprise sont/est expliquée(s) à l'équipe et rappelée(s) le cas échéant (respect des temps de repos, le cas échéant respect des plages de déconnexion, ...).

REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
C.7 Mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de sécurité et confidentialité, en sensibilisant sur les risques liés à la cybersécurité afin d'assurer la sécurité des données de l'organisation.	<b>Entretien technique à l'oral (ETO)</b>  <b>Etude de cas pratique sur un cas type sur la sécurité numérique.</b>  <b>le/la Candidat(e) devra identifier le/les problème(s) de sécurité : proposer des solutions et/ou actions de prévention ainsi que la conduite à tenir en cas de cyber attaque.</b>  <b>+ Q/R</b>	Le support informatique adéquat est sollicité en cas de problèmes identifiés (mise à jour, sécurité des outils numériques...)  Les risques liés à l'utilisation des outils numériques et les conséquences qu'elles peuvent avoir sur l'organisation sont énumérées et relayées.  L'équipe est sensibilisée à la distinction entre sphère privée et publique. Les règles de confidentialité dans les espaces publics sont respectées.
C.8 Analyser les risques de transmission de données dites privées qui peuvent impacter les demandes d'un service en identifiant les besoins en sécurité afin de protéger les données personnelles des équipes, des usagers, des clients, des prestataires... et de respecter la législation en vigueur.	<b>Entretien technique à l'oral (ETO)</b>  <b>Cas pratique un cas type sur la sécurité numérique et les données personnelles.</b>  <b>le/la Candidat(e) devra identifier les personnes autorisées à avoir certaines informations ciblées, devra présenter une procédure pour éviter la transmission de données personnelles, devra identifier les problèmes de diffusion d'images ou d'informations par divers moyens (réseaux sociaux, transmission d'information à tierce personne, mail des parents/élèves.....) et les actions de prévention à envisager.</b>  <b>Suivies de Q/R sur la législation des données personnelles.</b>	Les services et/ou les personnes (ou niveau hiérarchique) autorisés à avoir accès à des données "personnelles" et/ou "sensibles" sont identifiés et/ou se réfèrent au registre des activités de traitement (ou registre obligatoire).  Les données personnelles sont sécurisées par l'application de règles claires et strictes quant à leur traitement et transmission.  Les grands principes de la législation en vigueur sur l'extraction des données et la sécurité des données personnelles stockées sont communiqués à l'équipe.  Les équipes sont sensibilisés aux risques liés à leur intervention sur les média-sociaux pour le respect de leur réputation personnelle et celle de leur organisation.

<u>Durée et mise en œuvre des évaluations</u>	<b>Compétences : C1, C2</b>	<b>Compétences : C3, C4</b>	<b>Compétences : C5, C6,</b>	<b>Compétences : C7, C8</b>
<b>Les modalités d'évaluation des compétences</b>	<b>Entretien technique à l'oral (ETO)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation d'un projet simple/cas professionnel conduit avec l'aide des outils digitaux</li> <li>- Questions/Réponses</li> </ul>	<b>Entretien technique à l'oral (ETO)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation d'un plan d'action pour que l'équipe utilise les mêmes canaux de communication et les mêmes outils.</li> <li>- Questions/Réponses</li> </ul>	<b>Entretien technique à l'oral (ETO)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter un bilan de l'existant et des actions de prévention mises en œuvre ainsi que la communication auprès des équipes concernant les règles à appliquer,</li> <li>- Questions/réponses</li> </ul>	<b>Entretien technique à l'oral (ETO)</b> <b>Avec une étude de cas</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cas pratique un cas type sur la sécurité numérique et les données personnelles</li> <li>- Q/R</li> </ul>
<b>Durée de chacune des épreuves</b>  <b>Durée totale : 1h</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Durée de présentation maximum : 40 min/45 minutes</li> <li>- Questions réponses : 15/20 min</li> </ul>	<u>Evaluation au sein de l'organisme de formation ou en visio-conférence :</u> Durée : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 min de présentation</li> <li>- 5 min de questions-réponses</li> </ul>	<u>Evaluation au sein de l'organisme de formation ou en visio-conférence :</u> Durée : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 min de présentation</li> <li>- 5 min de questions-réponses</li> </ul>	<u>Evaluation au sein de l'organisme de formation ou en visio-conférence :</u> Durée : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 min de présentation</li> <li>- 5 min de questions-réponses</li> </ul>	<u>Evaluation au sein de l'organisme de formation ou en visio-conférence :</u> Durée : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 min de préparation</li> <li>- 10 min de présentation</li> <li>- 5 min de questions-réponses</li> </ul>
<b>Support de présentation : 5 à 10 diapositives max</b>	20 min de questions-réponses			
<b>Les outils d'évaluation</b>	Grille	Grille	Grille	Grille
<b>L'échelle d'évaluation</b>	Acquis / Non acquis pour chaque compétence			
<b>Les évaluateurs</b>	<u>Evaluation en OF</u> : Un jury métier composé de 2 personnes			
<b>Validation la certification</b>	Toutes les compétences doivent être acquises pour valider la certification			